

Rapport de projet tuteuré

DIAGNOSTIC ET ANALYSE DE LA CAPACITE DE RESILIENCE ET DE REPNSES DES ACTEURS DE L'ESS PENDANT LA CRISE SANITAIRE SUR LE QVP DE L'ARGONNE

MASTER Géographie, Aménagement, Environnement et développement.
Parcours Développement Durable Local et Solidaire.

Promotion 2019/2021

Enseignant tuteur : Franck Guérit



Remerciements

En tant qu'étudiants de la promotion du Master 2 DDLS (Développement Durable, Local et Solidaire), nous tenons à remercier la CRESS Centre-val-de-Loire, et plus particulièrement Mme Fulloy, chargée d'études et d'affaires publiques, de nous avoir associés au diagnostic des acteurs de l'ESS pendant la crise de la Covid-19 sur le quartier de l'Argonne.

Également, M. Benezine, responsable politique de la ville et médiation sociale, pour sa disponibilité et son rôle de facilitateur dans la prise de contact avec les structures ESS.

A M. Guérit, pour nous avoir guidé dans la réalisation et la rédaction du projet.

Enfin, dans ce contexte de crise sanitaire où le temps est encore plus précieux que d'habitude, nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs (bénévoles, président, secrétaire), des structures de l'ESS que nous avons pu interroger, pour leur temps accordé.

Table des matières

Tables des illustrations	4
Introduction	5
1-L'Economie Sociale et Solidaire : définition et ancrage territorial	5
2-Comprendre le rôle de l'ESS sur les territoires	5
3-Contexte territorial	7
4-Objet de la commande.....	11
5-Méthodologie utilisée	12
6-Présentation des associations	15
L'impact de la crise sur les structures de l'ESS.....	18
1-Typologie des activités de l'ESS durant la crise sanitaire.....	18
2- Un impact économique mitigé.....	20
3- Une certaine capacité d'adaptation des structures de l'ESS face à cette crise brutale	22
4- ... Mais qui reste confronté à ses insuffisances	23
5-Face à ses fragilités, un secteur de l'ESS en attente de soutiens	24
Solutions mises en place par les structures	25
1-Soutien matériel et humain : maintenir le rôle de solidarité et de cohésion sociale... 25	
2-Protéger la population du virus.....	27
3-Maintenir l'égalité à l'éducation pour les jeunes	28
4-Maintenir l'accès aux droits des personnes	28
5-Solidarité fondée sur l'interconnaissance.....	29
La notion des invisibles	30
Analyse	32
Conclusion et recommandations.....	34
Bibliographie	37
Annexes.....	39

Tableaux

Tableau 1 : Principaux indicateurs démographiques du quartier de l'Argonne en comparaison avec ceux d'Orléans et d'Orléans Métropole (Source : www.https://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/QP045011).....	9
Tableau 2 : Liste des structures et dates des entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête	13
Tableau 3 : Résumé des domaines d'intervention des associations interrogées	17
Tableau 4 : Lieu d'implantation des structures interrogées	17
Tableau 5 : Typologie des activités des associations lors de la crise sanitaire, pendant le 1er et le 2ème confinement.....	20
Tableau 6 : Méthode SWOT, rendre le quartier de l'Argonne plus résilient et solidaire	36

Figures

Figure 1 : Schématisation de la notion de résilience (source : www.cerema.fr)	6
Figure 2 : Photo des ensembles de l'Argonne, longtemps caractérisé par ces derniers (Source : www.piao.fr)	8
Figure 3 : Carte de localisation du quartier	10
Figure 4 : Carte de localisation de l'Argonne et ses principaux axes de communication	11

Introduction

1-L'Economie Sociale et Solidaire : définition et ancrage territorial

En imposant brusquement le confinement de la population française, en mars 2020, la crise sanitaire de la Covid-19 a figé brutalement les activités des hommes et de leurs territoires. La vie des quartiers des agglomérations a ainsi été brutalement suspendue, bouleversant les quotidiens, fragilisant les habitants, remettant en cause le « monde d'avant », mais aussi créant de nouvelles réponses, inventant de nouvelles solidarités. Cette crise sanitaire a montré et mis en avant la fragilité des sociétés et parfois des territoires. Avec cette crise, la nécessité de repenser l'organisation sociétale et sociale apparaît inévitable. Ainsi l'objet de notre travail vise à témoigner de la capacité d'adaptation d'un quartier d'Orléans, l'Argonne, au temps de la Covid-19, et à travers la capacité de résilience du secteur de l'ESS, très implanté sur ce quartier prioritaire de la politique de la ville.

Afin de pouvoir appréhender le sujet et la commande, il convient de définir l'économie sociale et solidaire mais également le rôle de l'ESS dans les territoires et plus particulièrement dans le quartier de l'Argonne.

L'Economie Sociale et Solidaire, est née au XIXème siècle, et est définie, par D. Vallade et N.Richez-Battesti¹ en prenant en compte trois critères : - un projet économique inscrit dans le marché mais caractérisé par une propriété collective et une faible lucrativité
- une finalité sociale avec une réflexion marquée sur la solidarité
- l'empowerment, c'est-à-dire redonner le pouvoir de décision et d'agir aux individus, aux citoyens, de manière démocratique.

De plus, H. Defalvard parle d'une « autre économie, ni publique ni privée, ni capitaliste »². L'argent est donc un moyen pour atteindre sa finalité et ses objectifs mais n'est pas une fin ni l'objectif même du projet. Enfin, la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire), rajoute que c'est un mode d'entreprendre adapté à tous les domaines de l'activité humaine et que l'ESS est dans ses statuts une « société de personnes », à l'opposé des sociétés de capitaux.

L'ESS prend ainsi différentes formes de gouvernance et de statuts : association, coopérative, mutuelle, entreprises sociales, fondation.

2-Comprendre le rôle de l'ESS sur les territoires

L'ancrage territorial est une caractéristique majeure de l'ESS, elle participe activement au développement local. Plus que cela, l'ESS s'intéresse et se construit autour des besoins exprimés par la population ou une frange de la population sur un territoire précis. Souvent,

¹ N. Richez-Battesti, D. Vallade., ESS, territoire et régime de solidarité : l'innovation sociale comme levier pour une ville solidaire, *Management et avenir*, 2017, pp. 105 à 127, Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2017-7-page-105.htm>

² H. Defalvard, *Les nouvelles frontières de l'économie sociale et solidaire*, XXXIIIes Journées de l'Association d'économie sociale sociale, Presse Universitaire de Louvain, Belgique, 2013

L'ESS répond à des besoins non satisfaits présents sur le territoire (Rapport de capitalisation de l'ESS Normandie)³

Cette territorialisation de l'ESS permet donc de dynamiser localement un territoire en le développant économiquement (par la création d'emplois, la réduction du chômage, l'insertion professionnelle des habitants, la création de nouveaux revenus).

L'ESS anime un territoire par les événements qu'elle propose et par leur capacité à apporter des innovations sociales. Par innovations sociales, on entend la capacité des structures ESS à répondre à des besoins sociaux ou écologiques peu ou mal satisfait. Ces innovations constituent, dans le domaine de l'ESS, des alternatives aux solutions marchandes et se développent souvent dans « le cadre d'activités délaissées par le marché ou l'Etat ». Elles sont territorialisées, inclusives et participatives et concernent tous les domaines, il s'agit par exemple de lutter contre la fracture numérique chez les personnes âgées, de mettre en place des circuits courts pour les produits alimentaires. L'ESS est ainsi considérée comme résolument innovatrice.

L'ESS devient ainsi, de plus en plus, un acteur collectif du territoire, en impliquant toutes les parties prenantes.

Le territoire a donc un rôle essentiel et c'est à travers lui que se mettent en place les initiatives ESS.

Enfin, si l'on évoque l'ESS, il est nécessaire de parler de solidarité. Cette notion est dans l'ADN même de l'ESS. Elle permet de créer, au sein d'un territoire, des solidarités, entre les parties prenantes. Elle met en place un système de coopération entre les différents acteurs et participe ainsi au maillage du territoire et à sa cohésion. Bien entendu, à l'échelle d'un quartier comme celui de l'Argonne, l'ESS participe au renforcement du maillage social du quartier en visant plus particulièrement les populations les plus vulnérables. Ainsi, L'ESS permet une résilience des populations et du territoire face aux chocs socio-économique.

La résilience, peut être définie⁴, en géographie et en développement territorial, comme la capacité d'un système territorialisé, d'un territoire, d'une société à travers ses acteurs à :

- Anticiper les perturbations, brutales ou lentes
- Minimiser les effet

- Se relever et rebondir grâce à l'apprentissage et l'innovation

- S'adapter et se transformer. S'il s'adapte, un système peut absorber et résister aux



Figure 1 : Schématisation de la notion de résilience (source : www.cerema.fr)

³ Rapport de capitalisation de l'ESS Normandie, Septembre 2012, Disponible sur : http://www.essnormandie.org/wp-content/uploads/2014/08/1208_Rapport-capitalisation-compil%C3%A9_2.pdf

⁴ La résilience est définie sur le site du Cerema (<https://www.cerema.fr/fr/actualites/resilience-outil-territoires>), Août 2014

changements. La transformation, elle, accepte des chocs plus radicaux et plus violents. Ces derniers sont perçus comme une opportunité de modifier plus profondément les systèmes en place.

- Se développer et évoluer durablement vers un nouvel état d'équilibre

Dans notre cas, s'il n'est pas possible d'observer sur le long terme l'effet de cette crise, il est tout de même possible d'analyser la capacité de ses structures à absorber ce choc, à s'adapter et se transformer. C'est en ce sens que la notion de résilience sera abordée.

Pour résumer : *« L'économie sociale et solidaire apporte des réponses concrètes aux défis auxquels nos territoires sont confrontés »* Rapport 2019 de l'AVISE⁵

Ainsi si l'on comprend la définition de résilience et de l'importance du territoire dans l'ESS, on peut, à travers la résilience des acteurs de l'ESS dans le cadre de la crise sanitaire, appréhender la capacité de résilience des territoires, dans notre cas, la capacité de résilience du quartier de l'Argonne.

3-Contexte territorial

Situé au nord de la ville d'Orléans, l'Argonne compte près de 8 000 habitants sur 85 hectares. Le quartier fait partie des quatre quartiers prioritaires d'Orléans et fait partie du dispositif « quartier prioritaire de la politique de la ville » (QVP), depuis 2015. Longtemps stigmatisé, le quartier était connu pour ses cités HLM construites entre les années 1960 et 1980.

⁵ Rapport d'activité, Avise, 2019, disponible sur : https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20200605/avise-rapport_dactivite_2019.pdf



Figure 2 : Photo des ensembles de l'Argonne, longtemps caractérisé par ces derniers (Source : www.piao.fr)

Aujourd'hui, le quartier fait partie du dispositif « quartier prioritaire de la politique de la ville » (QVP), depuis 2015, et a été retenu par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) comme priorité nationale du programme de renouvellement urbain depuis 2014, et a pu bénéficier à ce titre de nombreuses transformations grâce à une opération de rénovation urbaine notamment par le développement des espaces publics, la rénovation des habitats, la reprise de la voirie, etc.

Le quartier est caractérisé par une paupérisation plus élevée que dans le reste de la Métropole orléanaise ainsi qu'au niveau national (44,1% à l'Argonne contre 14,1% en France en 2017), également par une forte proportion d'immigrés. Si le quartier est desservi par la ligne B du tramway, le quartier est tout même caractérisé par son manque de centralité et par son cloisonnement renforcé par les axes principaux du quartier : l'avenue des Droits de l'Homme et le boulevard Marie Stuart.

Tableau 1 : Principaux indicateurs démographiques du quartier de l'Argonne en comparaison avec ceux d'Orléans et d'Orléans Métropole (Source : [www.https://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/QP045011](https://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/QP045011))

	Quartier de l'Argonne	Orléans	Orléans Métropole
Population (nombre d'habitants en 2013)	7972	114 375	276 632
Population étrangère (% en 2016)	30,6	13,4	9,7
Part des ménages imposés (% en 2016)	22.4	52.3	57.2
Prestations sociales (prestations familiales, minima sociaux, prestation de logement en % en 2016)	20.2	7.4	5.8
Taux de pauvreté au seuil de 60% (en % en 2016)	45	20.9	14.9
Part des élèves au lycée dans une situation défavorisée (%)	81	X	51
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emplois (en % en 2015)	30.9	13.9	14.8

Ces indicateurs démographiques plus élevés que la moyenne orléanaise nous confronte aux fragilités du territoire : difficultés liées à l'emploi, salaire bas, difficultés sociales, plus faible scolarisation, une population plus pauvre, à l'instar du quartier de La Source, que le reste de la Métropole et démontre le rôle important que peut avoir les structures ESS sur ce territoire. Les enjeux de l'ESS sur ce territoire sont donc multiples : renforcer l'attractivité du quartier et réintroduire de l'emploi, enjeu de mixité sociale, aide au décrochage scolaire...

Le quartier dispose ainsi d'un tissu ESS riche, surtout composé d'associations, et est également qualifié de jeune et dynamique.

Les structures ESS interviennent sur l'Argonne afin de répondre à des besoins locaux et spécifiques en mettant en place des projets innovants. Cette situation économique et sociale plus fragile permet à l'ESS de jouer un rôle majeur dans ce quartier. Elle permet d'apporter des réponses concrètes, en s'adaptant réellement aux besoins du territoire et de sa population.

C'est pourquoi, des politiques publiques ont été mises en place pour accompagner les élus locaux, mais également les associations afin de les aider et de les soutenir dans leurs missions

respectives avec comme objectifs l'amélioration des conditions de vie de la population, mais également dans le but de réduire la complexité du maillage et des modes d'interventions des politiques publiques destinées à ces quartiers socialement défavorisés.

Carte de localisation du QVP de l'Argonne

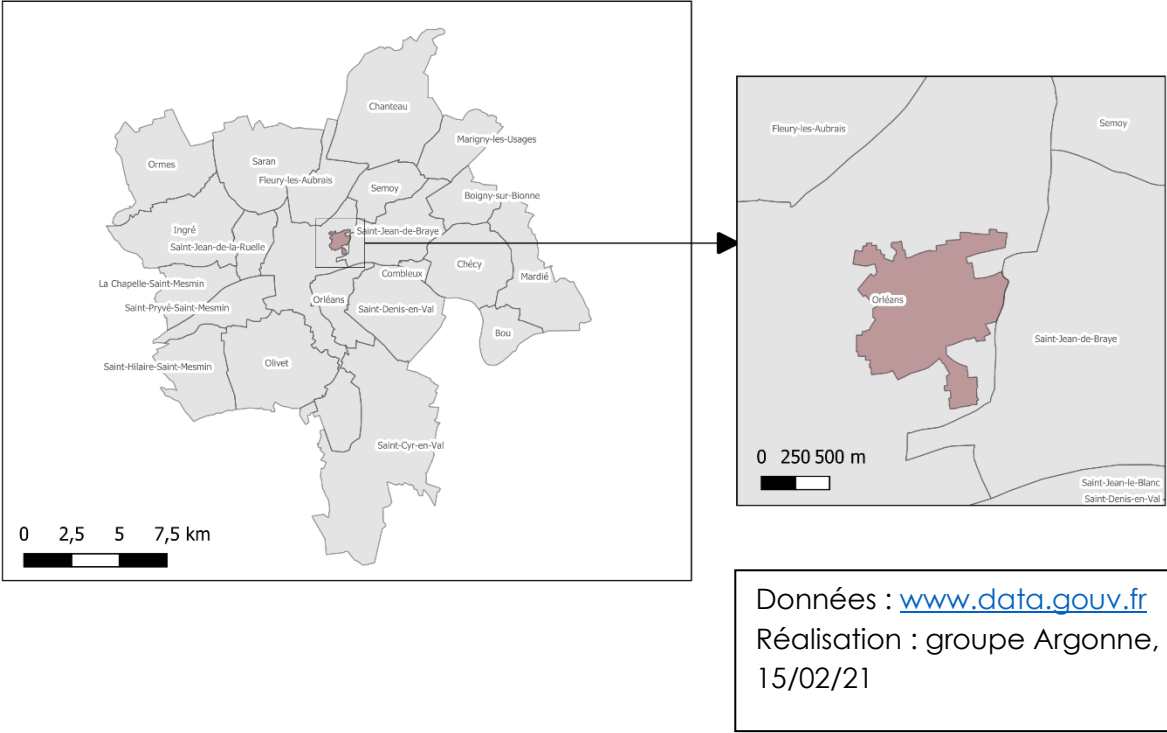


Figure 3 : Carte de localisation du quartier

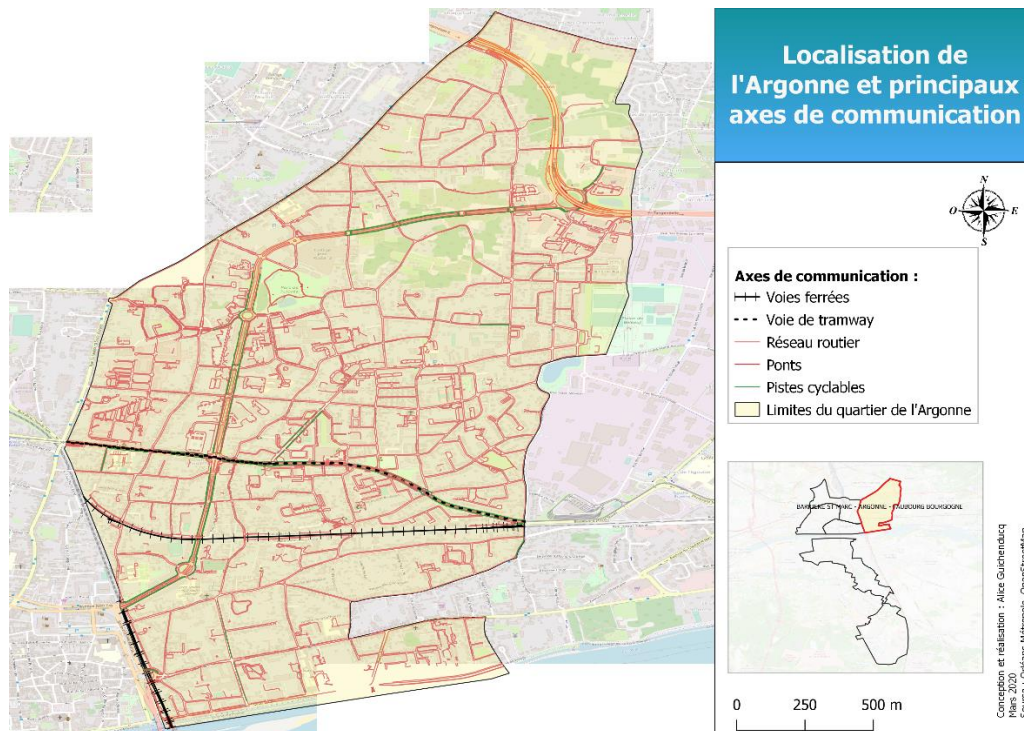


Figure 4 : Carte de localisation de l'Argonne et ses principaux axes de communication

4-Objet de la commande

Problématique : Analyser la capacité de résilience et de réponse des acteurs de l'ESS face à la crise sanitaire sur QPV de l'Argonne.

Cette commande, portée par la CRESS, Centre-Val-de-Loire, en partenariat avec POPSU (Plateforme d'Observation des projets et stratégies urbaines), a pour objectif de poser un diagnostic sur la manière dont les acteurs de ces structures ont fait face à la crise : est-ce qu'ils l'ont subie ou au contraire ont-ils réussi à s'adapter, ont-ils réussi à assurer une forme de résilience ? A travers la gestion et la réponse à cette crise, il s'agit d'observer également la résilience du territoire de l'Argonne à travers son tissu de l'ESS, c'est-à-dire de chercher à présenter ses principaux traits dans cette crise, ses forces et ses faiblesses, sa capacité de résilience à travers ses liens de coopération et de solidarité. Ainsi, presque un an après le début de la crise sanitaire, quel diagnostic peut être posé ?

L'étude menée n'a pas pour objectif à être exhaustive mais permettra de soulever, de relever les points essentiels et peut constituer le point de départ d'un diagnostic plus global sur les structures ESS pendant la Covid-19.

Ainsi, à travers la conduite d'entretiens menés auprès d'acteurs de l'ESS du quartier de l'Argonne, les questions suivantes ont pu être abordées :

- Comment ont-ils soutenu les habitant.e.s du quartier de l'Argonne durant le confinement, mais également après le confinement ?

- Quels nouveaux besoins dans ce quartier ont émergé pendant la crise sanitaire ? Et à l'inverse, quelles problématiques se sont accentuées (emploi, approvisionnement, santé, scolaire, etc.)
- Quelles actions ont été mises en place pour aider et accompagner les habitants sur le plan professionnel et social ?
- Et quelles chaînes de solidarités pouvaient être observées ?
- Le quartier de l'Argonne a-t-il du sens en termes de solidarité ? Dans quelles mesures les habitants de l'Argonne se sont-ils isolés ?

Enfin, une autre partie de notre commande a été consacrée à la question dit des « invisibles ». Il est difficile d'en donner une définition précise puisque comme certaines associations l'ont bien dit, les invisibles sont par conséquent invisibles, il est difficile de savoir le nombre exact et de savoir qui ils sont réellement. Yves Barel parle de marginalité sociale⁶, d'invisibilité sociale qui reste difficile à étudier et quantifier. Ces invisibles sont représentés différemment en fonction du domaine et du thème d'étude : dans le domaine médical, dans la sociologie du travail lorsque l'on évoque les emplois marginalisés et méprisés, la jeunesse urbaine, les femmes... Cette notion est tellement vague et floue qu'elle peut regrouper de nombreuses catégories de personnes et ne sont pas définies de la même manière en fonction des axes de recherches. Cependant, ce terme est, dans tous les cas, lié à la notion d'exclusion, volontaire ou non. Le Blanc⁷, lui, évoque, la notion d'invisible comme étant « un processus dont la conséquence ultime est l'impossibilité de la participation à la vie publique ». Cependant, cette invisibilité peut être subie ou au contraire, voulue, c'est-à-dire, que les individus sont invisibles socialement de façon volontaire pour diverses raisons, comme étant un choix de résistance par exemple.

Ainsi, de l'invisibilité sociale, les individus passent souvent à l'invisibilité sociétale et politique.

En ce sens, nous pouvons définir la notion d'invisibles, dans le cadre de l'ESS, comme étant des personnes, ou un groupe de personnes, échappant aux dispositifs d'actions liés à la politique de la ville, qui le fassent de façon volontaire (car ne se sentent pas concernés) ou involontaire (ne savent pas que les dispositifs existent par exemple), notamment en termes de droits sociaux. Cette invisibilité aux yeux des structures et des politiques est souvent liée à cette population stigmatisée et marginalisée évoquée auparavant et est le résultat de cette invisibilité sociale. Inversement, une invisibilité sociétale peut mener à une invisibilité sociale.

5-Méthodologie utilisée

Afin de pouvoir réaliser ce travail, le groupe a mené des entretiens auprès des représentants associations. La liste des associations a pu être dressée via plusieurs moyens : en consultant le site de la Métropole d'Orléans qui a constitué un annuaire de l'ensemble des associations présentes sur le territoire, et en croisant avec un guide des associations de l'Argonne produit par la mairie d'Orléans et avec une liste qui nous a été fournie l'année précédente par la CRESS 45. Enfin, après avoir contacté l'un des commanditaires, certaines adresses email et

⁶ Y.Barel, *La marginalité sociale*, collection La politique éclatée, Presse Universitaire de France, 250 p, 1982

⁷ G. Le Blanc, *L'invisibilité sociale*, collection Pratiques théoriques, Presse Universitaire de France, 208 p, 2009

numéros de téléphone ont été mis à jour.

Ainsi, ce sont environ une soixantaine d'associations qui ont pu être identifiées sur le QVP de l'Argonne, 32 associations ont été contacté par mail ou par téléphone, et 11 entretiens semi-directifs ont pu être menés. La difficulté, comme depuis l'année dernière a été celle du contexte de crise sanitaire : il a parfois été difficile de contacter les associations, probablement dû au fait que depuis que les activités ont reprises, les structures sont prises par le temps et par la demande des bénéficiaires.

Nous avons fait le choix volontairement de ne pas se concentrer sur une seule thématique (l'emploi par exemple). Il s'agit notamment de pouvoir observer si certains domaines sont plus impactés que d'autres. Nous avons donc choisi de travailler sur l'ensemble du tissu ESS.

La méthodologie d'enquête choisie est celui de l'entretien semi-directif ciblé. Il permet une plus grande liberté d'expression pour l'enquêté et met en lumière des discours en les collectant. L'ensemble du groupe pose des questions sur un évènement en particulier (ici, la crise sanitaire).

Le but étant donc :

- De poser des questions courtes, directes et ciblées sur la Covid-19
- De se focaliser sur la compréhension d'un phénomène précis, sans s'écarter du sujet ou sans dévier vers un autre sujet ou phénomène.

L'entretien semi-directif permet ainsi d'être abordé par thèmes (voir annexe) suivant une grille d'entretien, établis au préalable. Le but était d'abord de faire en sorte que les structures se présentent, puis de voir comment elles ont réagi face à la Covid-19 et au confinement. Afin de faire parler les associations, les thèmes ont été décliné en sous questions pour pouvoir orienter les réponses tout en laissant le choix aux structures de s'exprimer (pas de réponses fermées de type oui/non)

Ainsi, une personne par association a pu être interrogé et ce sont généralement des personnes faisant partie du bureau (c'est-à-dire président ou secrétaire dans notre cas).

Tableau 2 : Liste des structures et dates des entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête

Associations	Date des entretiens
Musique et Equilibre	26/11/20
Radio Campus	30/11/20
Orléans Métropole Académie	11/12/20
CLTO Badminton	14/12/20
Vivre et l'écrire	17/12/20
A domicile 45	18/12/20
Saveurs Sucrées Salées	19/01/21
Teranga	23/01/21
Pass' Emploi Service	27/01/21
AJLA	27/01/21
Mission Locale	05/02/21

Nous présenterons dans une première partie les impacts de la crise sanitaire en y dressant une typologie des activités puis les solutions apportées par ces dernières pour y faire face. Enfin, la conclusion permettra d'analyser ces différents éléments sous la forme d'une synthèse et de soumettre des recommandations.

6-Présentation des associations

Association Teranga :

Présidée par Mme Kadejat Dahou, l'association a été créée en 2009 et a pour objectif la lutte contre l'isolement et la précarité. Elle propose un accompagnement individuel et collectif aux personnes démunies, en situation d'exclusion sociale, une attention particulière est portée aux personnes âgées, aux migrants, plus particulièrement les migrants vieillissants, aux habitants des quartiers défavorisés et aux femmes. L'association intervient sur l'ensemble de la Métropole mais également sur le quartier de l'Argonne. L'association est composée de 18 membres d'administration, de 68 adhérents et dispose de deux salariées, une coordinatrice sociale et une assistante de service social.

Association Saveurs Sucrées Salées :

Créée en 2012 et toujours présidée par Mme Sissoko Salé, l'association intervient sur le quartier de l'Argonne. Elle met en place des activités culinaires (prestations pour les entreprises, les particuliers, événements...) afin de pouvoir organiser et financer des sorties et des actions socio-culturelles pour les familles et les habitants de l'Argonne. Elle permet notamment à des familles de sortir du quartier, découvrir un autre environnement, autre que celui qu'ils connaissent actuellement. L'association ne dispose que de bénévoles, 25 adhérents et aucun salarié. L'association bénéficiait d'un budget de 1000€ pendant le confinement.

Orléans Métropole Académie (OMA)

Né en 2017 de la fusion d'Ambert Football et de l'Académie sportive Orléans Métropole, l'OMA est un club/association sportive de football situé à l'Argonne et propose à ce titre des activités de football à ses adhérents et est dirigé par Mme Myriam El Maoujoudi. Elle est ouverte à l'ensemble des jeunes de la métropole orléanaise de 5 ans à 15 ans et dispose d'une équipe sénior. L'association n'a aucun salarié et ne dispose que de bénévoles pour assurer les cours auprès de ses adhérents.

Musique et Equilibre

L'association a pour objectif l'accessibilité au plus grand nombre à la musique. Musique et Equilibre est agréée par le Ministère de la culture et est un organisme de formation certifié Qualiopi et est dirigée par Mme Aude Prieur. Elle est basée au centre-ville au 108 mais intervient beaucoup sur le quartier de l'Argonne, notamment via l'Argonaute, dans lequel l'association dispose de locaux et de salles de cours de musique. Elle est composée de 3 salariés permanents, et 30 enseignants dans la structure (pas à temps pleins).

CLTO Badminton

Dirigé par le président Philippe Maire, CLTO ou cercle laïque des tourelles d'Orléans Badminton est une association d'environ 400 adhérents chaque année. Des jeunes de 6 ans jusqu'à 80 ans. L'association fonctionne avec des salariés, des bénévoles qui pilotent le conseil d'administration. A ce jour, l'association CLTO Badminton compte 4 salariés qui s'occupent

de la partie accompagnement, gestion administrative, les licences, et les inscriptions au tournoi.

L'association a pour projet de former, de jouer, de progresser, de construire et de rayonner. (R.J.P.C.R) et de former dans le but de devenir une structure de référence nationale, de jouer et créer du lien et fidéliser nos adhérents, également d'accompagner les jeunes et les adhérents pour progresser vers le plus haut niveau. Enfin, ils ont pour objectif de construire un club éco-responsable et de rayonner pour exister dans les évènements et médias sportifs locaux.

Pass'Emploi service

Pass'Emploi Service est une association loi 1901 à but non lucratif, implantée depuis 5 ans dans le quartier de l'Argonne ; quartier prioritaire politique de la ville.

L'association compte presque 1000 adhérents, œuvre à favoriser l'inclusion économique et sociale via différents accompagnements intégrant la recherche d'emploi, de formation, de stage ou de missions de service civique, de façon individuelle et collective ; et participe à lutter contre toutes formes d'exclusion en apportant son expertise dans l'ensemble des démarches administratives concourant à accéder et exercer pleinement sa citoyenneté. C'est à travers les actions de ces 4 pôles que l'association a pour mission de « favoriser l'égalité des chances face à l'emploi ».

Mission locale

C'est une association exerçant une mission de service public de proximité, il s'agit d'une antenne locale présente à l'Argonne. Elle vise un public de jeunes de 16 à 25 ans, dans un but d'insertion professionnelle. Elle permet aux jeunes, sortis du système scolaire, un accompagnement dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé, de la citoyenneté. Elle est considérée comme un acteur du service public.

Vivre et l'écrire

L'association est une association ancienne, créée en 1975, mis en place officiellement en 1983. Elle a pour objectif de développer l'écriture spontanée des jeunes. Il s'agit ici d'une écriture de ce qu'un jeune a à dire face à un adulte, elle a également pour objectif de développer l'expression écrite personnelle. L'association n'a pas de local sur l'Argonne mais intervient depuis 2000 sur ce quartier, principalement dans les écoles. Chaque année, elle organise un salon du livre, malheureusement annulé en 2020, une deuxième action est mise en place depuis 3-4 ans, en partenariat avec le PMI (Protection Maternelle Infantile) dans le but d'aider les parents n'ayant pas les moyens pour des visites médicales des jeunes enfants.

A Domicile 45

Il s'agit d'une association d'aide à la personne et de services à domiciles intervenant sur l'ensemble de la métropole et sur le quartier de l'Argonne tant à destination des personnes âgées, que des familles ou des personnes en situation de handicap.

AJLA (Associations des Jeunes du Laos et leurs amis)

L'AJLA est l'association la plus ancienne du quartier, et date de 1983. Elle a été créée à l'origine par des missionnaires catholiques qui revenaient de l'ancienne Indochine française et qui ont travaillé à l'insertion de jeunes issus du Laos qui fuyaient les différents conflits à la fin du XX^{ème} siècle à partir des années 1990. Une fois la mission achevée, l'association s'est tournée vers l'animation du quartier avec les premières lois sur le développement social des quartiers avec les premières problématiques émergentes connues en France dans les années 1990. L'association est connue et reconnue des habitants du quartier de l'Argonne puisqu'ils reçoivent des enfants de gens qui ont été eux-mêmes adhérents pendant leur jeunesse. C'est une association qui a un ancrage important dans le quartier. Aujourd'hui, elle œuvre pour la réinsertion durable des quartiers. Elle est aujourd'hui présidée par

Radio Campus

Il s'agit d'une radio associative créée en septembre 2013 et est membre du réseau national Radio Campus France. Elle est ouverte et participative et cherche à favoriser l'expression de tous et à sensibiliser aux médias et éveiller à la citoyenneté, plus que cela, elle invite à la réflexion et propose une ouverture aux cultures alternatives. Elle est composée de 3 salariés, 80 bénévoles et 4 services civiques. Elle est domiciliée au quartier la Source mais intervient dans tous les autres quartiers prioritaires. Elle occupe une place importante dans le paysage médiatique local. L'association est aujourd'hui présidée par Erwann Cochery.

Tableau 3 : Résumé des domaines d'intervention des associations interrogées

Domaines d'intervention des structures	Aides sociales, aides à la personnes	Culture	Sport
Nombre	6	3	2

Tableau 4 : Lieu d'implantation des structures interrogées

Lieu d'implantation des structures	Structures implantées dans le quartier	Structures hors quartier qui y interviennent
Nombre	8	3

L'impact de la crise sur les structures de l'ESS

La crise sanitaire de la Covid-19 a secoué le monde associatif depuis le mois de mars 2020. Des mesures drastiques ont été prises pour essayer de faire face à cette menace. Celles-ci ont fortement impacté les activités de ces associations entraînant des problèmes sur le volet financier, entraînant parfois un arrêt définitif de leur activité, soit une réduction importante des bénévoles ou d'adhérents. En effet, grâce à ces l'entretien fait avec ces 11 associations, nous avons pu faire un état des lieux des répercussions des différentes restrictions sanitaires sur les structures travaillant sur le quartier de l'Argonne. Dans un souci de clarté, il conviendra de traiter des impacts sur les activités statutaires proprement dites des associations interrogées avant d'appréhender les impacts humains et économiques sur lesdites associations.

L'envie de rester en contact avec les habitants et les adhérents reste compliquée. En effet, entre l'envoi des mails, les cours en ligne, et les vidéos ne résout pas selon ces associations les problèmes.

Dans cette première partie, nous construirons celle en trois temps. Le premier traitera la typologie des activités de chaque structure pendant cette crise COVID, et le second expliquera les impacts du COVID 19 sur les associations.

1-Typologie des activités de l'ESS durant la crise sanitaire

L'épidémie et le confinement ont eu des impacts sur l'activité quotidienne des associations que l'on peut classer en quatre grands types : l'arrêt brutal des activités, la réduction de celles-ci, leur aménagement, ou encore, la continuité quasi-régulière de leurs actions que nous allons présenter successivement.

En ce qui concerne l'arrêt total des activités, plusieurs associations interrogées intervenant sur le quartier de l'Argonne n'ont pas pu maintenir leur activité pendant la période du confinement. C'est le cas de l'association *CLTO Badminton* qui a stoppé toutes ces activités sportives depuis le 1^{er} confinement. À la faveur de la fin du 2nd confinement, il y a une timide reprise des activités sportives. De même, la *Mission locale* a suspendu ces formations qui ne pouvaient se tenir à distance telles que la formation du permis de conduire. Quant à l'association *Orléans Métropole Académie*, elle, a dû interrompre au 1^{er} confinement, toutes les activités du club. De même, les locaux de *Musique et équilibre* sont restés fermés pendant le 1^{er} confinement. Toutes les activités des artistes ont été annulées notamment l'activité intergénérationnelle où des jeunes aux parents et grands-parents font de la musique ensemble sur la thématique de la transmission orale.

Saveurs Sucrées Salées a totalement arrêté ses activités depuis le premier confinement car ses activités ne peuvent se faire qu'en présentiel.

Extrait 1 :

On est complètement à l'arrêt depuis que l'année 2020 a commencé, nos activités ils sont arrêtés, parce-qu'on a un calendrier de l'année, heuh presque tous les mois, y'a des partenaires qui commandent le repas dans notre association. Cet argent qui rentre dans les caisses est depuis le Covid arrêté et toutes les commandes qu'on avait, tout est annulé. Donc nos activités aussi sont arrêtées. Le repas partagé entre les habitants du quartier est annulé, une fois par semaine on a le petit-déjeuner ensemble, on a un soir par mois un repas partagé, ça aussi on a tout arrêté. Arrêt total. Et les sorties familiales, on n'en parle même pas » Saveurs Sucrées Salées

Si l'étude n'est pas exhaustive, on peut remarquer que ce sont surtout les associations sportives et culturelles qui ont vu leur activité stoppée au premier confinement à la suite de l'arrêté du 20 mars 2020 interdisant l'ouverture au public des établissements sportifs couverts. Également, l'impossibilité de pratiquer une activité autre qu'individuelle et la décision de la fédération sportive demandant la fermeture des clubs a contraint ces associations sportives à arrêter leur activité, puisqu'elles ne permettaient pas de respecter les gestes barrières.

Pour beaucoup d'associations, cette crise a conduit à une pause momentanée de leur projet d'activités. On note aussi l'arrêt des activités par une manque de trésorerie disponible ce qui mène au chômage partiel pour certains salariés.

Relativement aux activités des associations qui ont subi une baisse ou un aménagement, certaines associations ont dû réduire leurs activités ou revoir leur mode de fonctionnement, notamment par la mise en place d'outils numériques ou de travail à distance. C'est le cas de l'AJLA (Association des jeunes du Laos et leurs amis) à caractère social œuvrant pour la réinsertion durable des quartiers qui a, à la fois, réduit et adapté ses activités. L'AJLA a supprimé l'accueil du public adulte en se focalisant sur les jeunes. Grâce à ses bénévoles, l'AJLA a fonctionné 2 jours en télétravail et 3 jours sur le terrain en distribuant des codes de connexion dans les boîtes aux lettres pour les jeunes qui n'avaient pas de connexion à la maison pour leur permettre de suivre leurs cours à distance. Autant, l'association Pass' emploi service a dû réduire ses activités en réorientant les actions de parrainage dans un service à distance. Tous les bénévoles et les salariés ont été mis en télétravail. Également, *Teranga* qui assure une veille sociale, un accompagnement des personnes vulnérables notamment les migrants et les réfugiés pour faciliter l'accès aux droits fondamentaux a stoppé toutes ces activités collectives initiales au début du confinement jusqu'à une reprise en avril 2020, en modifiant ses activités (distribution alimentaire).

Également l'association CLTO Badminton, qui a dû revoir le protocole à mettre en place, imaginer des circuits d'entrée pour respecter les règles sanitaires. Des contraintes qui ont contribué à la baisse des activités de nos associations questionnées.

La nécessaire continuité du service pour les activités liées à l'alimentation ou d'aide à la personne, a permis à certaines associations spécialisées dans l'accompagnement des personnes fragiles de maintenir un fonctionnement quasi-régulier. Ce fut le cas de l'association « A domicile 45 » qui n'a pas connu de fermeture de locaux parce qu'elle assiste les personnes âgées. La seule difficulté fut la présence de moins de salariés principalement pour les personnes qui devaient garder leurs enfants qui n'allaient pas à l'école lors du 1^{er} confinement.

Les impacts du COVID-19 sur l'activité associative sont variés et différent en fonction de l'objet et des missions de l'association. Cependant, on peut remarquer que les associations qui assurent des missions touchant directement le bien-être et le cadre de vie des habitants n'ont pas vu leur activité stoppée, bien au contraire. En effet, la crise sanitaire a appauvri encore plus les personnes qui était déjà en situation de précarité ou elle a bousculé ceux qui étaient à la limite vers une situation instable et précaire.

Tableau 5 : Typologie des activités des associations lors de la crise sanitaire, pendant le 1er et le 2ème confinement

Arrêt brutal et total des activités	Réductions des activités	Aménagement des activités/modifications	Continuité quasi-régulière
<ul style="list-style-type: none"> - Saveurs Sucrées Salées - OMA 	<ul style="list-style-type: none"> - Pass' Emploi Service - Mission Locale - Musique et Equilibre - Radio Campus - Vivre et l'écrire - CLTO Badminton 	<ul style="list-style-type: none"> - Teranga - AJLA - Musique et Equilibre - Mission locale - Pass' Emploi service - Vivre et l'écrire - CLTO Badminton 	<ul style="list-style-type: none"> -A domicile 45 -Teranga - Pass' Emploi Service

En plus des incidences sur les activités associatives dans le quartier de l'Argonne, le Covid-19 est à l'origine d'impacts humains et économiques sur les associations.

2- Un impact économique mitigé

L'impact économique de la crise sanitaire est mitigé et il est difficile d'en dresser un bilan complet voire exhaustif. Cependant, l'on peut remarquer que les antennes locales mais d'ordre nationale à l'instar de la Mission Locale ou les plus grosses associations (bénéficiant de beaucoup d'adhérents et de bénévoles) disent ne pas avoir été impacté économiquement par la crise.

Les plus petites associations ont perdu une partie des dons qui leur parviennent d'habitude, tandis que le versement de subventions a pu être différé. On a parfois une trésorerie qui est divisée en deux pour certaines associations, également des problèmes de remboursement envers des adhérents car ces derniers n'ont pas pu faire d'activité durant l'année. Toutefois il

y a eu moins de moins d'inscription dans les associations d'où un impact important sur le budget. Ce fut le cas de l'association *CLTO Badminton*, qui a dû trouver un moyen pour apaiser les tensions entre adhérents et bénévoles. La diminution de moitié du nombre d'adhérent depuis la crise sanitaire constitue un manque à gagner au niveau des ressources propres, et ce, couplé aux demandes de remboursement croissantes des adhérents qui n'ont pas pu faire d'activité de l'année.

Extrait 2 :

« Moi je reçois encore des messages, qui sont de style comment vous me rembourser ? J'ai pas pu jouer pendant 2 mois-là, comment vous me remboursé ? Et comment je fais pour rembourser alors que j'ai des salariés ? » Président de *CLTO*.

Malgré les aides de l'Etat, ces soutiens ne restent néanmoins pas à l'attente de la demande des structures. De sorte que le chômage partiel devient la solution qui s'impose, mais qui constitue aussi une contrainte économique pour leurs salariés. Il n'y a quasiment plus de rentrée d'argent pour certaines associations, comme le cas de *Saveur Sucré Salé* car tous les clients annulent leurs commandes de plats solidaires, même si le partage de locaux avec *Teranga* a pu limiter cet impact économique.

Extrait 3 :

« On est complètement à l'arrêt depuis que l'année 2020 a commencé, nos activités elles sont arrêtés, parce qu'on a un calendrier de l'année presque tous les mois, il y a des partenaires qui commandent les repas dans notre association. Cet argent qui rentre dans les caisses est, depuis le Covid, arrêté et toutes les commandes qu'on avait, tout est annulé. Donc nos activités aussi sont arrêtées. Le repas partagé entre les habitants du quartier est annulé, une fois par semaine on a le petit-déjeuner ensemble, on a un soir par mois un repas partagé, ça aussi on a tout arrêté. » *Saveurs Sucrées Salées*

Pour l'Association *Ecrire et livre*, la subvention exceptionnelle de l'Etat, n'est pas à la hauteur de la demande, ce qui crée des difficultés financières importantes. À la *Mission locale*, il y a un problème de financement pour assurer les dépenses quotidiennes et faire face à l'afflux des demandes d'aides financières en ce moment dû à la perte d'emploi des jeunes qui étaient principalement en CDD ou en intérim eu égard à la fermeture de certaines entreprises. En outre, avec l'Association *Orléans Métropole Académie*,

Toutefois, avec les associations *Teranga*, et *Radio campus*, *La Mission Locale*, *Pass' Emploi service*, la situation économique semble moins difficile. En termes financiers, ces associations n'ont pas beaucoup été impactées depuis le début du confinement leurs subventions continuant à être versées.

Extrait 4 :

« Non parce-que nous on a principalement des subventions, après nos salariés c'est via, avec la région, une aide de la région pour nos salariés et puis nous avons fait des demandes de subventions pour tous nos actions qui ont été mise en place par l'Etat, notamment les quartiers d'été. » *Teranga*

Extrait 5 :

« On la chance d'avoir était aider par plusieurs partenaires dans l'année 2020, notamment par l'université qui nous a octroyé une subvention exceptionnelle, sachant que les subventions sont destinées à compenser le tiers due à notre manque d'activité. On a continué de mener nos activités qui sont finançable, notamment tout ce qui concerne les ateliers éducatifs. » *Radio Campus.*

Sur le court terme, il apparaît que sur les 11 associations, seules 4 semblent réellement avoir eu des problèmes financiers. En revanche, afin d'avoir suffisamment de recul, il faudrait pouvoir interroger ces associations sur le long terme. En effet, l'impact sur le court terme ne se fait peut-être pas ressentir, mais il pourrait l'être sur le long terme. Le nombre de structures interrogée ne nous permet pas réellement de faire un bilan sur le volet économique de ces dernières.

3- Une certaine capacité d'adaptation des structures de l'ESS face à cette crise brutale

Par ailleurs, l'on note que ces associations ont pu plus facilement surmonter cette crise, dans la mesure où elles ont bénéficié de l'aide et du soutien renouvelée de la société civile : comme la Croix Rouge, la banque alimentaire ou des appels aux dons. Une solidarité entre associations du même secteur (culturelle par exemple), ou également une anticipation qu'elles ont dû mettre en place pour s'entraider mutuellement.

Chaque structure a dû faire preuve d'imagination et d'adaptation pour assurer la continuité de leur travail auprès de la population et des adhérents en cette période de confinement : des émissions et actions de parrainage à distance pour les adhérents, ou les habitants bénéficiaires puissent continuer à suivre les événements ou les programmes pour garder ce lien, le chômage partiel qui a aidé les associations malgré le retard des subventions.

Extrait 6 :

« On faisait des appels aux dons où des particuliers répondaient ou des commerçants de proximité répondaient favorablement. Il y a eu une formidable solidarité. » *Teranga.*

Sur le plan organisationnel, l'association *Terenga* a pu avoir plus de bénévoles et cependant n'avait aucun souci de moyen humain, pour aider et faire de la distribution alimentaire auprès de la population tout en respectant les gestes barrières.

Extrait 7 :

« Alors on niveau des bénévoles, dans notre association, au conseil d'administration on est 18 donc on a une application sur laquelle on échange beaucoup donc du coup on se tient au courant de tout ce qui se passe et c'est comme ça qu'on garde le lien. Et donc du coup, non il y a des bénévoles qui sont là, nos salariés, un poste et demi et voilà c'est vrai que pour eux c'est beaucoup de travail et les membres du conseil d'administration interviennent beaucoup, ne serait-ce que pour aller à la rencontre des personnes. » *Terenga*

4- ... Mais qui reste confronté à ses insuffisances

Relativement aux impacts humains, plusieurs associations ont cependant rencontré des difficultés à mobiliser leurs bénévoles.

Les associations ont rencontré des difficultés à augmenter la capacité de mobilisation de leurs bénévoles, face à la croissance énorme des demandes et des besoins de la population, soit du fait de la déscolarisation des enfants et des étudiants, soit du fait de la perte d'emplois. C'est notamment le cas de *CLTO Badminton* qui a eu des difficultés à trouver des bénévoles pendant cette crise sanitaire.

Extrait 8 :

« On peut vous dire que c'est difficile de trouver des bénévoles pour venir gérer le club c'est un vrai souci. » *Président CLTO Badminton.*

Certaines associations ont constaté également un malaise psychologique de ses employés en raison des activités à distance qui ont occasionné une rupture de contact direct avec les bénéficiaires. Si les bénéficiaires ont pu mal vivre ce confinement, certains bénévoles de ces associations l'ont également assez mal vécu du fait du télétravail.

Le chômage partiel a pu être bénéfique pour certaines associations, qui a compensé le retard des subventions car elle a permis de compenser un problème structurel dans le fonctionnement de cette association qui souffre de manques de ressources.

Extrait 9 :

« Le chômage partiel nous a beaucoup aidé, malgré les retards de subvention. Cela a moins impacté l'association et cette année on a pu respirer ». *Pass' Emploi Service*

Il apparaît que la crise a eu un impact sur l'emploi de salariés dans les structures, à l'instar de Musique et Equilibre, soit les personnes n'ont pas pu être réembauchées, soit le projet d'engager un salarié, amorcé avant la crise, est reculé à plus tard. Cet impact peut avoir des conséquences sur les structures puisque, s'il n'y a pas de salariés, ce sont soit les autres salariés qui reprennent leur travail, soit les bénévoles, impactant le fonctionnement des associations.

Extrait 10 :

« Avant on était 4 mais le Covid de nous a pas permis de réembaucher une quatrième personne, donc on tourne à trois pour faire le travail de 4 personnes, donc c'est aussi une firme de bénévolat » *Musique et Equilibre*

5-Face à ses fragilités, un secteur de l'ESS en attente de soutiens

Le gouvernement a mobilisé un fonds d'urgence pour les structures ESS de moins de 10 salariés⁸ mais malheureusement, selon les quelques associations cette aide n'est pas suffisante ou ne correspond pas aux attentes de nos association.

Extrait 11 :

« C'est sûr, c'est sûr qu'on est fragilisé ! tout à fait ! parce que par exemple on a certaines subventions qui sont liés aux animations que nous faisons, nous, on a des charges fixe ! un salarié c'est une charge fixe ! nous n'avons pas de subventions correspondant à ce que nous avions demandé, nous allons être fragilisé. » *Vivre et l'écrire*

Face à ces pertes financières, les plans de relance en préparation en France et dans l'Union européenne devront prendre pleinement en compte ces risques et comporter des outils adaptés au secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Cependant, malgré certaines inquiétudes des associations, des propositions de solutions n'ont pas été évoquée.

Les demandes alimentaires, d'emploi, ou de soutien financier sont toujours importantes sur le quartier de l'Argonne. Malgré les difficultés que chaque association rencontrent depuis le début de cette crise, ces dernières poursuivent leurs activités que ce soit en ligne, par téléphone, ou directement sur place. Il s'agit d'un effort important pour les membres d'association et cette population en quête d'une vie meilleure et stable. Cette forme de solidarité, qui n'est malheureusement pas très présente selon d'autres associations, entre association, certainement importante à mettre en place.

Pour conclure cette première partie, il semble important de mentionner que le rôle de l'ESS ne se limite pas qu'à un rôle de prise en charge des exclusions. Ces structures sont présente pour créer une richesse pour la population, un emploi pour les jeunes, et joue un rôle

⁸ <https://www.associations.gouv.fr/le-guichet-unique-urgencess-est-ouvert.html>

important pour le développement local. Et en tant qu'acteur de développement local, l'ESS a besoin du soutien des collectivités territoriales pour se développer et participer à cette dynamisation des territoires. Des appuis que ce soit des aides matérielles ou des subventions.

Pendant cette crise, les structures ont rencontré de nombreuses difficultés, cependant il a fallu réadapter les actions et la manière d'intervenir auprès de ces populations et adhérents. Des impacts qui demandent des solutions venant des élus et de l'Etat.

La partie qui suit a pour objectif de présenter les solutions adoptées par nos associations pour faire face à la crise du COVID 19. Les associations ont mis en œuvre un mécanisme de solidarité entre elles, mais aussi avec la population.

Solutions mises en place par les structures

La crise de la Covid-19 a généré sur le quartier un double impact : à la fois un impact sanitaire, mais aussi un impact social. Face à cette situation, les associations ont dû mettre en place de nombreuses actions qui visaient non seulement à aider les habitants en apportant de leurs soutiens matériels, humains, financier mais aussi d'assurer un soutien psychologique. C'est ainsi que les associations mais aussi les habitants ont mobilisé leurs efforts, tout en essayant de s'adapter à la crise, et aux restrictions sanitaires imposées. Les solutions étaient donc de diverses natures.

1-Soutien matériel et humain : maintenir le rôle de solidarité et de cohésion sociale

D'abord, les associations ont dû renforcer leur partenariat :

Extrait 12 :

« On a un réseau partenarial assez important que ça soit avec des gens par affinité ou avec des institutions ou avec des associations à l'Argonne » AJLA

Ensuite, elles ont mis en place des stratégies et des mesures complémentaires pour pouvoir intervenir et mener leurs nouvelles activités. C'est ainsi qu'on a vu naître plusieurs coopérations et des partenariats, qu'ils soient les distributions alimentaires, qui se faisait en voiture du côté de *Pass' Emploi Service*, pour atteindre la population, surtout envers les sans-abris sur la distribution des colis ; ou le partage des locaux, qui s'explique soit pour mieux gérer les ressources financières, soit par manque des moyens causés par cette dure période de confinement qui nécessite des relations plus solides. Par exemple, entre *Saveur Sucrées Salée* et *Teranga*

Extrait 13 :

« Nous on travaille avec l'association Saveurs Sucrées et Salées qui est sur l'Argonne avec laquelle nous travaillons sur la distribution alimentaire et avec laquelle nous préparons le repas. » *Teranga*

Un plan de communication devenu indispensable durant le premier confinement a été établi, à la demande de certaines associations, a indiqué le responsable de CLTO Badminton, pour faciliter l'échange à travers les réseaux, partage de vidéos d'animation et des messages par mail et téléphone.

Le télétravail, les visioconférences sont indispensables pour le bon fonctionnement des activités depuis le premier confinement. Ces moyens de communication ont permis de continuer les formations à distance, de garder contact avec les personnes qui avaient des rendez-vous et une prise de contact une fois tous les deux ou trois semaines avec les adhérents. Ce télétravail a été quasi systématique et il a fallu s'adapter aux moyens numériques mis à disposition pour continuer et maintenir les activités.

Extrait 14 :

« Au conseil d'administration on est 18 donc on a une application sur laquelle on échange beaucoup donc du coup on se tient au courant de tout ce qui se passe et c'est comme ça qu'on garde le lien. » *Teranga*

Dans un souci d'égalités et afin de donner l'opportunité aux personnes qui n'étaient pas équipées d'outils informatiques pendant le premier confinement, certaines structures, comme *Musique et équilibre*, qui n'étaient pas forcément équipées des matériels nécessaires pour faire de la visio, ont organisé après cette période, des cours de rattrapage.

Dans un contexte de crise comme celui-ci, et nous l'avons vu, la solidarité a été plus que nécessaire afin de permettre aux personnes de mieux vivre les confinements et cette crise. Les associations, si elles ont au début, comme toutes les structures, dû arrêter leur activité, ont rapidement trouvé des solutions afin de continuer à maintenir une cohésion sociale et pallier au risque d'isolement : cohésion sociale entre les bénévoles eux-mêmes, entre les adhérents et les bénévoles. Plus que cela, elles ont permis d'être une aide psychologique précieuse, que ce soit simplement en passant des coups de téléphone ou en allant directement sur le terrain en modifiant les activités. Encore une fois, cette relation de confiance et le fait d'être au plus près des habitants, a permis à ces structures d'adapter réellement et rapidement leurs activités aux besoins des habitants. Elles ont été de nouveau vectrice de lien et pilier de cohésion sociale dans ce contexte.

Extrait 15 :

« On était confiné, on ne pouvait pas faire grand-chose, on n'a pas proposé d'activités à la maison, on n'a pas fait. Par contre, avec les coachs j'ai demandé, moi-même, je l'ai fait, c'est prendre contact avec les licenciés, et une prise de contact, ça n'a pas été récurrent, mais au moins une fois toutes les deux ou trois semaines, les coachs contactaient, je demandais aux coachs de contacter les parents des licenciés pour prendre la température. Est-ce que tout va bien ? Est-ce que l'enfant va bien ? Ou même parler rapidement avec le gamin. » *Orléans Métropole Académie*

Ces structures comme *Ajla*, *Domicile 45* ont contribué également à d'autres actions comme des distributions de masques dans le quartier aux gens les plus isolées et les plus fragiles, des gels hydro alcooliques. Également, la mise en place, tous les vendredis, pendant 3 mois d'actions citoyennes, du fait que l'association n'intervient pas dans le cadre alimentaire, mais plutôt dans l'insertion professionnelle (*Pass Emploi Service*) ; l'idée était de pouvoir fédérer un maximum de bénévoles de l'association, mais aussi d'habitants des différents quartiers, plus leurs volontaires en service civique, afin de constituer des colis alimentaires permettant à beaucoup de familles du quartier d'en bénéficier grâce aux collectes et aux dons des commerçants qui ont été solidaires avec ceux de l'Argonne et la Source (Halle de l'Indien par exemple)

Extrait 16 :

« Tous les vendredis, ils allaient avec au minimum deux ou trois voitures pour distribuer des colis alimentaires aux personnes, il y a aussi des colis qui ont été distribués auprès des sans-abris, donc pendant cette crise on a oublié notre champ d'action principale, qui est de l'insertion professionnelle afin de faire de l'aide à la personne. Ces personnes qui ont été aidées sont revenues plus tard pour bénéficier ensuite d'une aide à l'insertion professionnelle, cela a permis de créer du lien entre les habitants et les membres de l'association. » *Pass' Emploi Service*

Pour être beaucoup plus proche de la population, les structures sont sorties, non seulement de leurs domaines d'action, mais également de leurs champs d'intervention. D'autres actions ont été mises en place, notamment par la *Mission Locale*, qui ont proposé des formations à distance.

2-Protéger la population du virus

Pour contribuer à limiter la propagation du virus dans le quartier, les associations ont dû mettre en place des mesures de soutien sanitaire aux populations. Parmi ces mesures, il y a la distribution des masques en tissu par l'association AJLA. Ces derniers provenaient principalement de leur sponsor pour une bonne partie et une autre partie venait des dons des habitants.

Ainsi, plusieurs personnes ont pu bénéficier de ces masques en tissus qu'ils soient adhérents de l'association ou pas.

En plus des masques en tissus, il y a eu la distribution des gels hydroalcooliques pour se désinfecter les mains. Comme pour les masques les gels ont été distribués à tout le monde sans aucuns frais.

3-Maintenir l'égalité à l'éducation pour les jeunes

Pour aider les jeunes à conserver leur rythme scolaire et éviter les décrochages pendant la crise, les associations ont mis en place une action de soutien temporaire visant à atténuer les risques d'échec scolaire, ceci s'est notamment via un soutien psychologique. Ainsi pendant le confinement de nombreux jeunes ont été déscolarisés et avaient besoin de cet accompagnement. Ces jeunes ont donc eu un soutien de la part des membres de l'association Pass' Emploi Service mais aussi de la part de leurs bénévoles. Ce soutien a vraiment été d'une grande importance pour les jeunes. Ces discussions se faisaient soit par téléphone ou de vis-à-vis car on avait le droit de sortir une heure par jours

La maison de la réussite a aussi beaucoup soutenu les jeunes, notamment via un soutien moral.

Extrait 17 :

« Je vis dans ce quartier depuis des années je connais beaucoup de jeunes et beaucoup de jeunes me connaissent » Médiatrice sociale de la *Maison de la réussite*

4-Maintenir l'accès aux droits des personnes

Durant cette crise, certaines structures ont voulu maintenir l'accès au droit des personnes. En effet, pendant le confinement de nombreuses personnes ont eu des difficultés d'accès à leurs droits (par exemple le renouvellement de titre de séjour, demande des allocations familiales, la constitution des dossiers pour les demandes des HLM etc.). A cet effet, les associations ont dû trouver des solutions pour maintenir cet accès au droit. Le but était d'approcher un maximum de personnes dans divers domaines comme de leur trouver du travail, faire des dossiers d'handicap. Si cet accès a été difficile au vu des circonstances, ces structures ont continué à jouer leur rôle de relais et de facilitateur auprès des pouvoirs publics et des entreprises.

Ca a été le rôle de la médiatrice sociale de la maison de la réussite, qui, pendant le confinement, aidait des personnes via le téléphone portable à faire leurs démarches. Elle se chargeait aussi de faire des traductions en quelques langues tels que Azerbaïdjan et le bulgare pour les personnes qui ne comprennent pas les français. Au-delà de cet aspect d'aide administrative les gens appelaient aussi pour simplement discuter « du matin jusqu'au soir mon téléphone n'arrêtait pas de sonner ».

Les habitants avaient aussi des besoins de simplement discuter avec les agents de la structure, ainsi des appels téléphoniques

5-Solidarité fondée sur l'interconnaissance

L'élan de solidarité qui a eu dans ce quartier s'explique tout d'abord par son côté « village » comme nous le disait le directeur d'AJLA

Extrait 18

« Le quartier de l'Argonne à un côté village, les argonnais c'est un ensemble populaire avec des gens de diverses origines, avec de l'habitat collectif, de l'habitat pavillonnaire, on a des gens qui sont à la retraite, des jeunes actifs, on a des jeunes couples, des familles monoparentales, et on a une diversité d'origine ethnique qui ressemble à celle de la France entière ». AJLA

En géographie sociale, le quartier est avant tout un endroit familier où l'individu a des repères facilement identifiés et qui sert de miroir à sa propre identité (Noschis,1984)⁹. Le quartier devient alors le support des liens affectifs qui se nouent entre habitants et entre habitant et un de ses espaces quotidiens et devient un espace rencontre avec ses voisins (Noschis,1984). Car l'appartenance à un quartier est un moyen d'intégration à la communauté, de participation à une vie de relations (Frémont, 1982, p.72)¹⁰. Donc le quartier village nécessite de relations sociales en son sein. Ainsi, le quartier village n'est pas simplement un mode de vie mais c'est une des représentations concrètes des schémas socio-économiques dans lesquels les individus évoluent (Di Meo,1993)¹¹. Enfin, ce côté village s'explique également par le périmètre du quartier et inclut donc la notion de proximité et de local : le local est le plus grand niveau d'observation des relations sociales.

Au-delà de cette symbolique culturelle cohabite une autre dimension bien plus essentielle du quartier et à surtout pas négliger ; presque tout le monde se connaît, et les gens savent s'entraider.

Extrait 19 :

« Quand il y en a un dans le quartier qui va mal, il trouvera toujours quelqu'un pour l'aider pour le dépanner ce qui est normal. Les gens se connaissent et c'est quand ça va mal que les gens se serrent les coudes » AJLA

Ainsi nous sommes clairement sur les thématiques solidaires dans ce quartier.

Malgré la suspension des activités, les associations sont les premiers acteurs des solidarités de proximité, ils continuent d'agir pour la cohésion sociale et le maintien du lien social, ainsi que la lutte contre l'isolement que font face certaines personnes en cette période de la crise.

⁹ Noschis A., Signification affective du quartier, 1984, Paris, Méridiens.

¹⁰ Frémont A., Espaces vécus et civilisation, 1982, p.72

¹¹ Di Méo G., Les paradigmes du quartier urbain, Sciences de la société, 1993,

La notion des invisibles

Notre travail d'enquête a aussi consisté à interroger les associations sur la notion des invisibles, dans le but de déterminer dans quelles mesures et comment ils les insèrent dans leurs actions au regard de la solidarité.

De façon générale la notion des invisible et leurs actions sont diverses d'une association à une autre. Cette notion, comme évoquée plus haut, est floue et si certaines associations ne savent pas ce que sont les invisibles, ils agissent sans le savoir en leur direction.

AJLA

Pour eux tout dépend de ce que l'on considère comme vulnérable, le terme d'invisible n'est pas approprié. Le terme approprié pour décrire ces personnes est public vulnérable ou public fragilisé. Ces personnes fragiles ce sont d'une part les plus de 60 ans qui sont en renoncement de soins et les jeunes 16-25 ans qui sont indestructibles et qui ne prennent pas soins de leur santé.

Ainsi, pour le directeur de l'association, leur mission est de répondre au besoin de la population à partir du moment où ils adhèrent à ceux qu'ils proposent

Extrait 20 :

« Il n'y a pas de taux de réussite à 100% on fonctionne sur du volontariat, celui qui ne veut pas être vu ne se fait pas voir, nous notre mission c'est de répondre aux besoins de la population du moment où ils adhèrent à l'association » AJLA

Radio Campus

Ils connaissent bien la notion des invisibles et à cet effet pendant le confinement, ils ont travaillé avec le coordinateur de Read plus, Monsieur Jean Hugues Brunon (qui est un agent de l'Education Nationale et qui dépend de l'académie Orleans-Tours), cette personne intervient donc dans de nombreux quartiers d'Orléans, la Source, Saint-Jean-de-la-Ruelle, quartiers particulièrement touchés par la pauvreté. Le but a été de faire des émissions afin de donner la parole aux personnes qui justement souffrait du confinement, qui ne pouvait pas faire l'école à la maison parce-que chez eux ce n'était pas possible, soit à cause du matériel soit à cause de la difficulté de la langue

Extrait 21 :

« Ces émissions avaient donc pour vocation de dire que les confinements stricts et sévères mettaient en exergue les inégalités et allaient contre les inégalités des chances on disait que ce n'était pas une solution et qu'il fallait faire autrement » Radio Campus

Pass Emplois Service

Extrait 22 :

« Les invisibles ce sont les jeunes qui ont été mal orientés. Nous pour attirer ces personnes-là on va privilégier l'écoute, le fait d'être simple et le fait de savoir qu'ils ont en face d'eux un jeune ça les rassure. Aussi on se déplace on rencontre des jeunes aussi dans le quartier de la Source, des Aubrais, du pont de l'Europe (des quartiers où il y'a beaucoup d'étrangers et donc beaucoup de frein social) ». *Pass' Emploi Service*

Néanmoins, les actions envers les invisibles ne sont pas forcément directes mais va tout de même dans ce sens-là. Ce sont des actions soient en partenariat avec d'autre structure, qui selon eux, seront plus concernés du sujet (comme l'*Aselqo*, *Culture du Cœur 45*, l'*USEP*, etc.). Il est très difficile de les connaître, et de les approcher mais pour les associations, leurs actions sont quand même un moyen de les cibler et surtout de les aider dans leur démarche administrative, leur demande social et même économique. Il s'agit alors de faire connaître les droits auxquels ils peuvent prétendre et de leur faire accéder à leurs droits.

Teranga

Pour la responsable *Teranga*, la notion des invisibles c'est ceux qu'on n'entend pas et qui ne demandent rien. Leur champ d'action et le public visé sont pour eux directement en direction de ces personnes dites invisibles.

Extrait 23 :

« C'est tout ce qui concerne l'isolement, ce sont des personnes qui restent, qui sont, signalés par d'autres et que nous essayons de rencontrer. Par exemple, nous avons été distribués avec ma collègue dans le quartier des Salmonerie, il y a des personnes qui vivent toute seule, qui ont même 90 ans, qui ne demandent rien mais qui quand vous les rencontrer ont besoin d'échanger, ont besoin de dire ce qu'ils font, voilà » *Teranga*

Musique et équilibre

Extrait 24 :

On a remarqué que dans des quartiers comme l'Argonne, ou comme dans de nombreux quartier, on n'arrive pas à capter les gens. Ici on a en fait plein d'associations différentes qui travaillent et qui côtoient ces gens au quotidien. Et du coup, c'est par le biais de ces relais qu'on arrive à capter les gens. Mais les gens qui ne sont pas à l'*Aselqo*, qui ne vont pas à la Maison de la Réussite, qui ne côtoient pas les médiateurs dans le quartier, etc. Cela en fait, bah on ne sait pas par quel biais en fait les faire venir ou voilà ! Mais en tout cas, le travail des associations sur le quartier et sur les quartiers en général est vraiment fondamental »

Les invisibles sont encore plus difficiles à capter dans un domaine comme celui de la culture,

puisque beaucoup n'ont pas conscience de ces infrastructures ou pensent que ce n'est pas pour eux. C'est également dans ce sens, que l'association essaie d'agir.

Mission locale

Pour eux les invisibles ce sont des personnes qui ont disparu de la circulation, qu'on entend plus, qui sont sans situations, ou du moins, sans activités professionnelles.

En termes d'action sur ces invisibles ils ont mis en place un bus, l'objectif de ce bus, c'est d'aller à la rencontre des personnes qui ne vont pas forcément se déplacer, le but est de les raccrocher à l'insertion sociale et professionnelle. Les zones parcourues par le bus sont l'Argonne, Orléans la source, Saint Marceau. Mais ils interviennent aussi dans les campagnes, dans les lieux un peu en retrait comme Jargeau, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Meung-sur-Loire.

Orléans Métropole Académie

Pour eux, les invisibles c'est le public féminin Il s'agit d'une population qui n'a pas conscience ou connaissances que des infrastructures sont là pour les accueillir, notamment dans un domaine sportif comme le foot, réputé pour être plus masculin que féminin. Si un travail a été fait dans ce sens pour essayer de les capter, il reste difficile de les attirer si un travail en amont n'est pas effectué.

Analyse

La notion d'invisibles est différente en fonction des personnes et des structures et ne fait pas l'unanimité. Ils sont définis notamment en fonction du domaine d'actions des structures mais globalement, cette notion est connue des associations qui essaient d'œuvrer dans ce sens. Les invisibles sont ainsi pour certaines associations des personnes qui n'ont pas accès à leurs droits sociaux, d'autres qui

Il n'y a ainsi pas de définition précise de cette notion dite des invisibles. Cette notion est d'autant plus floue, qu'elle l'est également au niveau des pouvoirs publics ou de l'Etat et reste difficilement quantifiable puisque qu'ils échappent par définition aux radars des institutions publiques. Certains observatoires tentent de définir les invisibles ou les non-reconnus comme l'ODENORE (Observatoire des non-reconnus aux droits et services) : « La question du non-recours renvoie à toute personne qui ne reçoit pas – quelle qu'en soit la raison – une prestation ou un service auquel elle pourrait prétendre. Son approche s'élargit aujourd'hui à une diversité de domaines d'intervention »¹²

¹² Odenore, le non-recours : définition et typologies, juin 2010.

L'ONPES¹³ (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) mène quant à lui des recherches et contribue au développement de la connaissance des phénomènes mal couverts, et par conséquent, ceux de l'invisibilité sociale.

Cependant, et c'est ce que témoignait une des associations, pour pouvoir capter ces invisibles, il faut des moyens financiers pour pouvoir aller sur le terrain, or ces moyens financiers sont mis à disposition des activités principales des associations et pas nécessairement en direction de ce public. Il faut également du temps puisqu'il s'agit, dans un premier temps, de pouvoir identifier ces invisibles puis de pouvoir les capter. Le problème demeure donc dans la difficulté de trouver du temps pour ce genre d'actions puisque souvent ce sont des bénévoles qui œuvrent au sein de ces structures, la plupart ayant un travail à côté.

Il apparaît que les associations et les structures de l'ESS soient des bons outils pour pouvoir capter ces invisibles par leur connaissance fine du territoire et par la confiance que peuvent leur accorder les habitants, cependant afin de pouvoir être réellement efficace, il leur faudrait travailler plus étroitement avec les pouvoirs publics. S'intéresser à cette notion des invisibles permet de se questionner et d'avoir un nouvel éclairage sur la question de solidarité.

Les associations essaient de capter les publics qu'ils jugent comme invisibles par des actions concrètes sur le terrain. Cependant, comme l'évoquait OMA, il faudrait pouvoir faire de la promotion, du travail de terrain en amont de ces actions.

¹³ Onpes, La France des invisibles : enquête, décembre 2015

Conclusion et recommandations

Nous avons présenté et développé le concept d'ESS dans notre présentation du document, dont le but est de réfléchir et de comprendre son rôle sur le développement du territoire de l'Argonne et plus spécifiquement dans le contexte de crise sanitaire et sociale depuis l'hiver 2020. Si l'Économie Sociale et Solidaire révèle toute son importance depuis de nombreuses années dans le développement de nos sociétés et de nos territoires, cette étude nous a également permis de constater son rôle d'« amortisseur » dans la crise que traverse le quartier de l'Argonne. Si les structures ESS ont pu, grâce à la place qu'elles occupent dans les territoires, permettre une résilience des territoires à une échelle locale, ces dernières pourraient permettre une résilience plus globale, une résilience sociétale.

Principalement sous forme d'entretiens, notre travail de terrain nous a permis de mieux saisir cette place de l'ESS dans la capacité de résilience de ce quartier populaire d'Orléans, bénéficiaire des dispositifs de la politique de la ville. Il nous a donné la possibilité de mesurer les difficultés rencontrées par cette ESS dans la gestion de cette crise (difficultés financières, difficultés d'organisation de l'aide aux habitants). Il nous a montré aussi que l'ESS a su jouer un rôle important et indispensable, témoignant d'une réelle capacité à résister et à affronter la situation. Ces structures sont en première ligne pour affronter la situation de la crise sanitaire et pour accompagner et soutenir les citoyens. Si elle a déjà fait preuve de résilience lors de la crise financière en 2008, on peut également parler de résilience dans le cadre des structures de l'ESS à l'Argonne pendant la crise de 2020. Ainsi, nos entretiens qui ont été menés auprès des structures de l'ESS, ont montré que plus de la moitié des associations ont maintenu leurs activités à distance malgré les difficultés. Les relations entre dirigeants et bénévoles ont été renforcées, dans un esprit de solidarité, d'échange à distance et d'entraide. L'ensemble des structures interrogées ont su s'adapter par leur capacité à innover et semblent être mieux préparées à l'éventualité d'un troisième confinement. Cette capacité d'adaptation est peut-être plus forte au sein des associations car elles sont habituées à devoir tenir compte des circonstances et du contexte actuel.

Extrait 24 :

« Non, parce-qu'on a su s'adapter » Teranga

Ainsi, l'impact de la crise sanitaire sur les structures ESS est contrasté : entre arrêt total, partiel, ou renouvellement des activités. Mais comme une grande partie de l'économie française et mondiale, les structures ESS n'ont pas échappé aux conséquences de la pandémie et si elles ne sont pas encore impactées financièrement par la crise, elles le seront peut-être plus tard.

On peut ainsi repérer plusieurs facteurs de résilience de ces structures :

- La solidarité et les partenariats : si la notion de solidarité est dans l'ADN même des structures ESS, les associations confirment leur rôle majeur dans la mise en place ou le maintien d'une solidarité sur les territoires dans ce contexte de crise sanitaire. Cette solidarité entre les

bénévoles d'une même structure ou entre les associations à l'Argonne permettent cette résilience dans une logique d'entraide, de partage de savoir-faire, de connaissances et d'activités. Cela permet ainsi de déployer une certaine créativité en termes de solidarité.

Cependant, un manque de solidarité entre les structures ESS au sein de l'Argonne est mis en avant par plusieurs associations, comme *Teranga*, *OMA* ou *CLTO*.

- La capacité d'improvisation et d'innovation sociale : nouvelles modalités d'accompagnement des bénéficiaires par exemple, capacité à proposer rapidement de nouvelles activités (distribution de repas par exemple), adaptation des activités par le numérique. Cette capacité peut s'expliquer par une organisation structurelle spécifique à l'ESS : fonctionnement démocratique, rôle important des bénévoles qui, s'ils ne peuvent pas aller sur le terrain, peuvent être remplacé plus rapidement qu'un salarié.

- L'ancrage territorial : la territorialisation et la proximité des structures ESS permettent de s'adapter. En effet, en étant au plus près des habitants, et en première ligne, elles ont été en mesure d'entendre les besoins qui se sont accentués pendant la crise de pouvoir adapter leurs activités en fonction, notamment dans un quartier comme celui de l'Argonne.

Par leur forte capacité de résilience, les associations de l'Argonne constitue un véritable moteur social pour le quartier. Si le quartier a été fragilisé par la crise, les structures apparaissent également comme étant une des réponses pour faire face aux besoins de la crise de la Covid-19.

Ainsi, la notion d'organisation apprenante peut être évoquée : les structures ESS tire leur efficacité de leur capacité à réorganiser et à combiner leurs ressources, leurs compétences, à les renouveler et à en créer d'autres

Cependant, si les spécificités structurelles des structures ESS ont pu constituer une force lors de la crise sanitaire, ces spécificités peuvent également être une source de fragilité : ces structures sont subventionnées par le domaine public, comme le domaine privé. Ces derniers étant impactés par la crise, l'accès aux ressources financières pourrait être fragilisées à l'avenir et devront être fortement soutenue financièrement.

Dans un souci de valorisation et de diffusion des résultats de notre travail au profit des structures de l'ESS du quartier de l'Argonne, avons trouvé nécessaire de proposer quelques recommandations :

-La création d'une structure, à l'échelle du quartier, qui réunit toutes les associations pour créer des liens fédérateurs. Cette recommandation émane notamment de l'association CLTO Badminton, qui souligne le manque de lieu d'échanges entre structures sur le territoire de l'Argonne. Si le quartier dispose d'un conseil citoyen permettant d'échanger entre les citoyens et les représentants des associations locales, il demeure, au regard des entretiens que nous avons pu mener, que ce n'est pas suffisant pour permettre un réel dialogue et une coopération entre les associations.

- Une plateforme collaborative qui permettrait à toutes les associations de partager leurs activités et publications susceptible d'intéresser les autres structures. Ceci est toujours dans le but d'un lien solidaire entre associations et acteurs politiques et d'être plus efficaces.

ESS et crise de la Covid-19 : rendre le quartier de l'Argonne plus résilient et plus solidaire

Tableau 6 : Méthode SWOT, rendre le quartier de l'Argonne plus résilient et solidaire

Force	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> - Fort tissu ESS - Périmètre du quartier favorable (échelle locale donc permet de créer plus de solidarités entre les habitants et les associations) - Réelle volonté d'investissement des acteurs de l'ESS - Quartier classé quartier prioritaire politique de la ville donc fort investissement des politiques, des élus locaux - Des associations capables de s'adapter facilement face à des chocs 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de partenariat entre les structures - Une population parfois difficile à capter - Quartier excentré donc difficulté de faire un lien avec le reste d'Orléans ou de la Métropole - Une aide au ralenti parfois (trouver de travail par exemple)
Opportunité	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Réelle volonté de partenariats entre les associations - Mutualisation et complémentarité des savoir-faire, des connaissances entre les associations - 	<ul style="list-style-type: none"> - Quartier fragilisé par la crise sanitaire - Difficulté des associations à reprendre leur activité du début et donc de répondre aux besoins des habitants - Difficulté des habitants à se relever de la crise malgré les soutiens des pouvoirs publics, des structures ESS - Baisse de motivation si la situation se dégrade encore

Ces structures de l'ESS n'ont cessé d'innover et d'anticiper sur les problèmes sociaux du territoire surtout pendant cette crise sanitaire. Une capacité d'innovation afin de lutter contre les exclusions notamment sur le problème « des invisibles », ou juste les adhérents, mais aussi de dynamiser le territoire de l'Argonne.

Depuis le premier confinement, les associations continuent ses actions en faveur de la population. Pendant ces crises, la population a dû affronter des situations difficiles : perte d'emploi, d'exclusion, etc. On retrouve alors le secteur associatif dans un rôle qui s'appuie sur une vision d'inclusion sociale pour les adhérents et la population de l'Argonne. Cependant ces structures ont un rôle de médiation et d'intégration sociale surtout sur les quartiers sensibles ou vivent la plupart des personnes en difficulté.

Bibliographie

- Barel Y., *La marginalité sociale*, collection La politique éclatée, Presse Universitaire de France, 250 p, 1982. Consulté le 02/02/21
- Defalvard H., *Les nouvelles frontières de l'économie sociale et solidaire*, XXXIIIes Journées de l'Association d'économie sociale sociale, Presse Universitaire de Louvain, Belgique, 2013, 549 p. Consulté le 22/02/21.
- Di Méo G., *Les paradigmes du quartier urbain*, Sciences de la société, 1993, pp.55-72
- Frémont A., *Espaces vécus et civilisation*, 1982, p.72 [Consulté le 03/03/21].
- Le Blanc G., *L'invisibilité sociale*, collection Pratiques théoriques, Presse Universitaire de France, 208 p, 2009. [Consulté le 01/03/21]
- Noschis A., *Signification affective du quartier*, 1984, Paris, Méridiens.
- Richez-Battesti N., Vallade D., *ESS, territoire et régime de solidarité : l'innovation sociale comme levier pour une ville solidaire*, *Management et avenir*, 2017, pp. 105 à 127. Consulté le 15/02/21. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2017-7-page-105.htm>
- Vercamer F., *L'économie Sociale et Solidaire : entreprendre autrement pour la croissance et l'emploi*, Rapport de mission, avril 2010. [Consulté 08/03/21]. Disponible : <http://www.vercamer.fr/pdf/2010/04/rapport-ess-f-vercamer.pdf>

Webographie :

- Finansol, Covid-19 : pour faire face à la crise, accompagnons l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), communiqué de presse, Paris, 2020. [Consulté le 01/03/21]. Disponible sur : https://www.finansol.org/dw/communique/2020-04_11-propositions-relance-economique.pdf
- ESS Normandie, Rapport de capitalisation, septembre 2012. [Consulté le 02/02/21]. Disponible sur : http://www.essnormandie.org/wp-content/uploads/2014/08/1208_Rapport-capitalisation-compil%C3%A9_2.pdf
- ICP, L'impact du Covid-19 sur l'Economie Sociale et Solidaire : le regard de la chercheuse Elena Lasida, mai 2020. [Consulté le 17/01/21]. Disponible sur : <https://www.icp.fr/a-propos-de-licp/actualites/limpact-du-covid-19-sur-leconomie-sociale-et-solidaire-le-regard-de-la-chercheuse-elena-lasida>
- Ministère de l'Education Nationale de la jeunesse et des sports, Le guichet unique urgence ESS est ouvert ! janvier 2021. [Consulté le 25/02/21]. Disponible sur <https://www.associations.gouv.fr/le-guichet-unique-urgences-est-ouvert.html>

- Ministère de l'Education Nationale de la jeunesse et des sports, Les associations et la crise du coronavirus : l'Etat vous accompagne, mars 2020. [Consulté le 25/02/21]. Disponible sur : <https://www.associations.gouv.fr/covid.html>
- Mouvement associatif, Covid-19 : quels impacts sur votre association ?, avril 2020. [Consulté le 25/02/21]. Disponible sur : <https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2020/03/COVID-Essentiel-01-04-2020-bis.pdf>
- Odenore, le non-recours : définition et typologies, juin 2010. [Consulté le 01/03/21]. Disponible sur https://odenore.msh-alpes.fr/documents/WP1definition_typologies_non_recours.pdf
- Onpes, La France des invisibles : enquête, décembre 2015. [Consulté le 01/03/21]. Disponible sur : <https://onpes.gouv.fr/la-france-des-invisibles-enquete.html>
- Recherches et solidarités, Covid-19 : quels impacts sur votre association ? avril 2020. [Consulté le 25/02/21]. Disponible sur : https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/covid-r_s-9_avril_2020.pdf
- UDES, Covid-19 : Très impactées par la crise sanitaire, les entreprises de l'ESS, garantes du lien social, doivent être fortement soutenues, mars 2020. [Consulté le 17/02/21]. Disponible sur : <https://www.udes.fr/actualites/covid-19-tres-impactees-par-crise-sanitaire-entreprises-de-less-garantes-lien-social>

Annexes

Grille d'entretien

THEME

- 1) Présentation de la structure ou associations
- 2) La Covid-19 et l'association
 - ➔ Comment s'est passé : la première semaine, le confinement, l'organisation de la structure pendant la pandémie, le déconfinement en mois de Mai, et à l'heure actuelle de la seconde vague ...
 - ➔ Quelles activités ont été mises en place ?
 - ➔ Les problèmes qui sont apparus ? exemple : ressources humaines, problème économique, etc.
 - ➔ Solutions proposées/ mise en œuvre après le confinement ?
- 3) La structure, la Covid-19 et le territoire de l'Argonne
 - ➔ Demande sociale par rapport aux activités de l'association (des habitants du quartier : avant et après la crise, comment cette demande a-t-elle évolué pendant la crise sanitaire ?)
 - ➔ Pendant la crise (mais également avant), est-ce qu'il y avait des formes de solidarités ? ou pas ? (A quelle échelle ? entre habitants ? et/ou entre associations ?). Est-ce que vous avez des partenariats avec d'autre association de l'Argonne ? Pourquoi ?
 - ➔ Qu'est-ce que la crise du Covid-19 a généré pour le quartier de l'Argonne ? Le quartier a-t-il été fragilisé ? et l'ESS est-elle aussi fragilisée ?
- 4) Saurez-vous nous donner une définition des « invisibles » ? Si oui, quelle action mettez-vous en place pour les capter ?

Listes des entretiens

Entretien n°1 : Vivre et l'écrire

Entretien n°2 : CLTO Badminton

Entretien n°3 : AJLA

Entretien n°4 : Pass'Emploi Service

Entretien n°5 : Maison de la réussite

Entretien n°6 : Teranga

Entretien n°7 : Radio Campus

Entretien n°8 : Saveurs Sucrées Salées

Entretien n°9 : Musique et équilibre

Entretien n°10 : Mission Locale